

La France incite ses étudiants à devenir réservistes cyber

La cyberdéfense française veut inciter un plus grand nombre d'ingénieurs et étudiants en informatique à devenir réservistes « *cyber* ». Dans le cadre d'une réserve opérationnelle, certains d'entre eux pourront être appelés en renfort en cas d'attaques informatiques menées par des groupes criminels, des pirates ou des forces armées étrangères, contre la France, ses sites stratégiques et ses opérateurs d'importance vitale (OIV), rapporte [Le Point](#). Il s'agit donc à la fois de soutenir l'action des unités de cyberdéfense, et d'impliquer les talents de la société civile.

Dans ce but, la Réserve citoyenne cyberdéfense (RCC), premier réseau spécialisé de réservistes cyber, a été créée il y a deux ans. Cette réserve de citoyens, ou « *collaborateurs bénévoles du service public* », compte à l'heure actuelle 150 membres, essentiellement des chercheurs et des enseignants chargés de sensibiliser les PME-PMI. Ils sont répartis en 7 groupes de travail et 8 équipes régionales.

Un réseau d'experts pour la cyberdéfense

Les actions de la RCC vont de l'organisation d'événements à la réalisation de travaux de réflexion ou de sensibilisation aux enjeux de cyberdéfense (du Symposium académique de recherche en cyberdéfense au défi « Ma thèse 3.0 » auquel peuvent encore participer des doctorants et post-doctorants, comme l'indique la RCC sur son [compte Facebook](#) et sur [Twitter](#)).

La Réserve citoyenne cyberdéfense est présidée par [Luc-François Salvador](#), en collaboration avec le vice-amiral Arnaud Coustilliere, officier général à la cyberdéfense. La RCC travaille également en lien avec la Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et la Direction générale de l'armement (DGA). Alors que l'action de la RCC se limite aujourd'hui à de la sensibilisation et de l'information, la réserve opérationnelle mise en place progressivement pourra intervenir en cas de cyberattaque d'ampleur contre la France.

Comme l'avait annoncé en janvier Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants, lors du Forum International de la Cybersécurité (FIC), l'objectif affiché par le ministère de la Défense est de dépasser les 4 000 réservistes cyber en 2019, dont 500 dès 2016.

Lire aussi :

[FIC 2016 : moins d'uniformes, plus de business](#)

[Assises de la sécurité 2015 : L'Anssi couve les OIV](#)

crédit photo © ronstik / shutterstock.com